Envoyé en préfecture le 21/03/2026
Reçu en préfecture le 21/03/2026
Publié le
ID : 035-213501521-20260321-2026_083-DE

DCM DU 21 MARS 2026

Dossier suivi par :
Direction générale
direction.generale@ville-liffre.fr

DCM N° : *2026.083*

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le **21 mars** à 10h30, le Conseil municipal, légalement convoqué par Monsieur Guillaume BÉGUÉ, Maire de Liffré, s'est réuni en salle du Conseil.

Date de convocation : 17 mars 2026 - **Date d'affichage** : 21 mars 2026
Nombre de conseillers en exercice : 29

29 Présents : Messieurs Guillaume BÉGUÉ, Grégory PRENVEILLE, Yannick DANTON, Alain CLÉRY, Christophe GAUTIER, Samuel GATTIER, Jacques BELLONCLE, Sébastien SIMONOT, Ronan SALAÜN, Valentin LEMIÈRE, Patrice RUBERTI, Loïg CHESNAIS-GIRARD, Eliaz CRÉTÉ - - POHARDY, Maxime LAUBENEAU, Alain PÉCHON, et Mesdames Anne-Laure OULED-SGHAÏER, Maud LANGLAIS ELLEOUET, Elsa RUCKERT, Chantal FRANCANNET, Karen CHESNAIS-GIRARD, Awena KERLOC'H, Laurence BLOUIN DUFFÉE, Claire BRIDEL, Gwénaël DUMONT, Anne BOUCARD, Merlene DÉSILES, Claire SIMONET, Julie AUBAUD et Ingrid BIRÉE.

Secrétaire de séance : Anne-Laure OULED-SGHAÏER

Envoyé en préfecture le 21/03/2026
Reçu en préfecture le 21/03/2026
Publié le
ID : 035-213501521-20260321-2026_083-DE

ÉLECTION DES MEMBRES ÉLUS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment les articles L.123-6 et R.123-8 ;

VU la délibération en date du 21 mars 2026, fixant à 15 le nombre d'administrateurs du CCAS ;

CONSIDERANT le renouvellement du conseil municipal à l'issue des élections municipales et communautaires du 15 mars 2026 ;

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le centre d'action sociale est un établissement public administratif communal qui est administré par un conseil d'administration.

Conformément à l'article R.123-8 du Code de l'Action Sociale et des Familles, les membres élus en son sein par le conseil municipal le sont au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel. Le scrutin est secret.

Chaque conseiller municipal ou groupe de conseillers municipaux peut présenter une liste de candidats même incomplète. Dans cette hypothèse, si le nombre de candidats figurant sur une liste est inférieur au nombre de sièges qui reviennent à celle-ci, le ou les sièges non pourvus le sont par les autres listes.

Les sièges sont attribués aux candidats d'après l'ordre de présentation sur chaque liste.

Si plusieurs listes ont le même reste pour l'attribution du ou des sièges restant à pourvoir, ceux-ci reviennent à la ou aux listes qui ont obtenu le plus grand nombre de suffrages. En cas d'égalité de suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats.

Le conseil municipal constitue un bureau de vote en désignant deux assesseurs au moins.

Les deux assesseurs désignés sont les suivants :
- Madame Merlene DÉSILES
- Monsieur Eliaz CRÉTÉ - - POHARDY

Un appel à candidature de liste est opéré avant de procéder aux opérations de vote.

Une seule liste est déposée :

Prénom NOM
Anne-Laure OULED-SGHAÏER
Merlene DÉSILES
Claire BRIDEL
Alain PÉCHON
Ingrid BIRÉE
Samuel GATTIER
Anne BOUCARD

Envoyé en préfecture le 21/03/2026
Reçu en préfecture le 21/03/2026
Publié le
ID : 035-213501521-20260321-2026_083-DE

Les conseillers municipaux sont invités, à l'appel de leur nom, à remettre leur bulletin de vote auprès du matériel du vote mis en place à cet effet.

On procède ensuite au dépouillement.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- Nombre de Conseillers présents à l'appel, n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants (enveloppes déposées) : 29
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du Code électoral) : 0
- Nombre de suffrages blancs (art. L.65 du Code électoral) : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 29
- Majorité absolue : 15

Le Conseil municipal, **ÉLIT** comme représentants du Conseil municipal au Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale :

Prénom NOM
Anne-Laure OULED-SGHAÏER
Merlene DÉSILES
Claire BRIDEL
Alain PÉCHON
Ingrid BIRÉE
Samuel GATTIER
Anne BOUCARD

A Liffré,
Le Maire
Guillaume BÉGUÉ

MAIRIE DE LIFFRÉ Ille-et-Vilaine

Hôtel de ville
Rue de Fougères
35340 LIFFRE

02 99 68 31 45
contact@ville-liffre.fr

www.ville-liffre.fr